

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 63 (1983)
Heft: 3

Artikel: Aperçu des rapports séculaires entre la France et Neuchâtel
Autor: Courvoisier, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886550>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aperçu des rapports séculaires entre la France et Neuchâtel

La communauté de langue et le partage d'un secteur de la chaîne du Jura pourraient à eux seuls expliquer l'intensité des rapports entre la France et Neuchâtel, un des vingt-trois États de la Confédération suisse. Un regard sur l'histoire de ces relations montre que ces dernières ont été beaucoup plus anciennes et étendues qu'il n'y paraît à première vue.

Avant même l'existence des États modernes, Neuchâtel et la Suisse romande se trouvèrent englobés, pendant le siècle et demi précédant 1032, dans un royaume de Bourgogne étendu de la Saône au bassin de l'Aar. Lorsque les bourgeois de Neuchâtel reçurent une charte de franchises de leurs seigneurs en 1214, l'acte se réfère aux coutumes de Besançon, sans qu'on puisse apprécier exactement la portée de ce rapport. Bien plus, en 1288, l'empereur Rodolphe de Habsbourg chercha à renforcer la position de son beau-frère Jean de Chalon-Arlay, déjà solidement implanté à l'ouest du Jura, en obligeant le comte de Neuchâtel à se reconnaître vassal du puissant seigneur comtois. Au milieu du XV^e siècle, les circonstances devaient rendre cet acte caduc, mais elles permirent la création d'autres liens tout aussi importants.

Dernier représentant masculin de sa famille, Louis de Neuchâtel, avide de gloire chevaleresque et de ressources pécuniaires, mit son épée au service des rois de France, pendant la guerre de Cent ans. Il fit campagne dans le sud-ouest jusqu'à Blaye. En 1346, il arriva trop tard sur le champ de bataille de Crécy, puis il subit un coûteux échec contre des bandes armées qui le capturèrent aux environs de Lyon, en 1362.

Les successeurs par alliance de Louis de Neuchâtel, les Fribourg-en-Brigau, des Rhénans, lièrent leur fortune à celle des ducs de Bourgogne. Jean de Fribourg eut ainsi une destinée peu ordinaire, témoignant des carrières bien oubliées aujourd'hui qui s'ouvraient aux seigneurs de Neuchâtel. Marié dans la haute noblesse comtoise, Jean se trouva sur le pont de Montereau en 1419, lorsque Jean sans Peur, duc de Bourgogne, fut assassiné par les serviteurs du Dauphin. Il en coûta au comte une lourde rançon payée en bonne partie par les Neuchâtelois. Maréchal de Bourgogne, Jean de Fribourg lutta contre les Écorcheurs jusqu'au moment où la goutte le força à se retirer dans son château.

Sans héritiers directs, les Fribourg eurent pour successeurs leurs cousins, les Baden-Hochberg qui suivirent la tradition du service auprès des ducs de Bourgogne. Ainsi vit-on Philippe le Bon passer par Neuchâtel, en 1454, pour tenir sur les fonts baptismaux son filleul Philippe de Hochberg. La brillante carrière de ce dernier commença néanmoins après la mort de Charles le Téméraire, dès le moment où il changea de parti. Devenu l'époux de Marie de Savoie, une nièce de Louis XI, il se vit confier la charge de maréchal de Bourgogne et plus tard de lieutenant général du roi en Languedoc. Un superbe portail en pierre de taille, dressé en 1496 à l'entrée du château de Neuchâtel par des maçons francs-comtois, marque de manière tangible cette promotion.

Par mariage, Neuchâtel passa en 1504 sous la domination des Longueville, descendants d'un personnage bien connu de l'histoire de France, Du nois, bâtard d'Orléans, capitaine dévoué de Charles VII. Pendant le règne des Orléans-Longueville, reconnus prin-

ces souverains de Neuchâtel au milieu du XVII^e siècle, se précisèrent les aspirations et les droits des peuples du petit État.

A partir de 1530, la Réforme religieuse modela profondément le caractère et la mentalité des habitants. C'est bien sûr à cause des aspirations profondes de certains Neuchâtelois, mais aussi avec l'appui actif de la ville de Berne et grâce à la prédication et à la ténacité du pasteur dauphinois Guillaume Farel, que le comté se tourna vers le nouveau culte. Neuchâtel devint un centre de propagande réformé, où l'on imprima la première traduction en français de la Bible, celle d'Olivétan. C'est là que le pasteur français Antoine Marcourt rédigea les fameux placards qui irritèrent si fortement le roi François 1^{er}, en 1534.

Henri II de Longueville, propriétaire de nombreuses seigneuries en France, allié aux Bourbon et mêlé à la Fronde, fut aussi premier plénipotentiaire du roi de France aux traités de Westphalie. Sa fille, l'altière et processive Marie de Nemours, morte sans postérité en 1707, fut à l'origine de longues manœuvres et d'une subtile procédure de succession qui aboutit, en ce qui concerne Neuchâtel, à deshériter le prince de Conti, le plus proche héritier. Par crainte d'une mainmise plus ou moins directe de Louis XIV, facilitant une intervention en Suisse, un parti soutenu par Berne et les grandes puissances coalisées fit triompher les droits du roi de Prusse sur la principauté ; les jurisconsultes invoquèrent la suzeraineté des Chalon, pourtant écartée depuis deux siècles et demi !

Le changement de souverain, en 1707, créa des relations politiques nouvelles, mais n'affaiblit pas les anciens rapports culturels et économiques. De plus, en vertu de leurs franchises, les Neuchâtelois continuèrent à

servir dans les troupes au service de France.

L'esprit d'entreprise des réfugiés français, après la Révocation de l'édit de Nantes, stimula les habitants de la principauté. Si beaucoup de familles passèrent sans s'arrêter, l'une d'elles, venue des Cévennes, fit souche et donna un éclat extraordinaire au commerce et à la banque. Jacques-Louis de Pourtalès, son représentant le plus éminent (1722-1814), se tailla un véritable empire dans le domaine des toiles peintes et de la finance européenne; il a doté un hôpital moderne qui porte son nom.

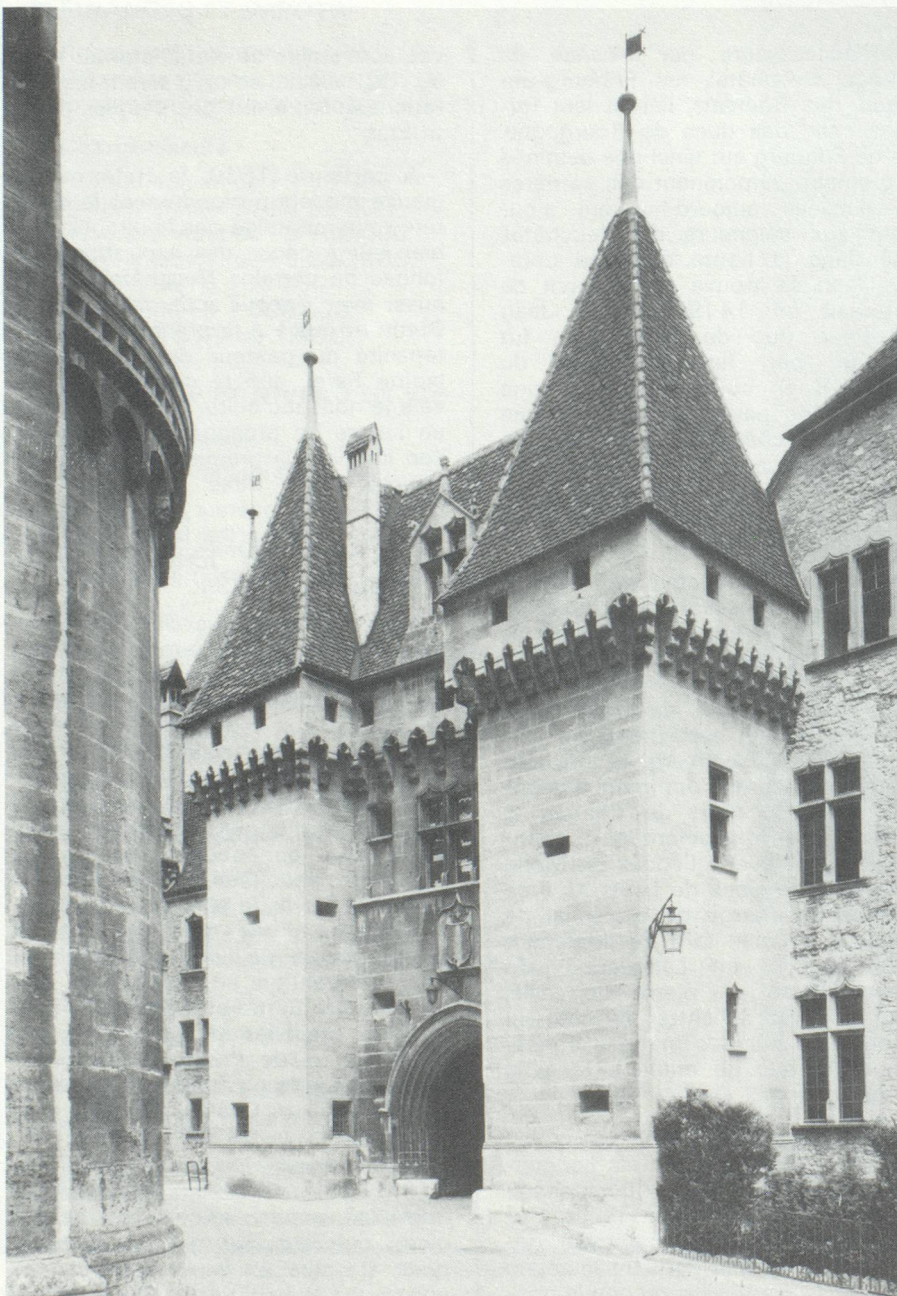
Un autre représentant hors pair du Refuge, Pierre-Alexandre Du Peyrou, sortait d'une famille fixée d'abord en Hollande, puis à Surinam. Ce mécène, ami et protecteur de Jean-Jacques Rousseau pendant le séjour du philosophe dans la principauté de 1762 à 1765, a laissé au chef-lieu un superbe hôtel orné de boiseries Louis XVI, et a procuré maints embellissements à la ville. A toutes les époques d'ailleurs, les constructeurs français et leurs émules ont laissé des témoignages de leur art. Le plus connu, Pierre-Adrien Paris, architecte de la Cour, a donné les plans de l'hôtel de ville de Neuchâtel en 1784.

Dès la fin du XVIII^e siècle, les relations franco-neuchâteloises se firent plus mouvementées. L'imprimeur Louis Fauche-Borel s'attira des poursuites pour ses activités et ses publications contre-révolutionnaires. De nombreux émigrés trouvèrent refuge chez des particuliers.

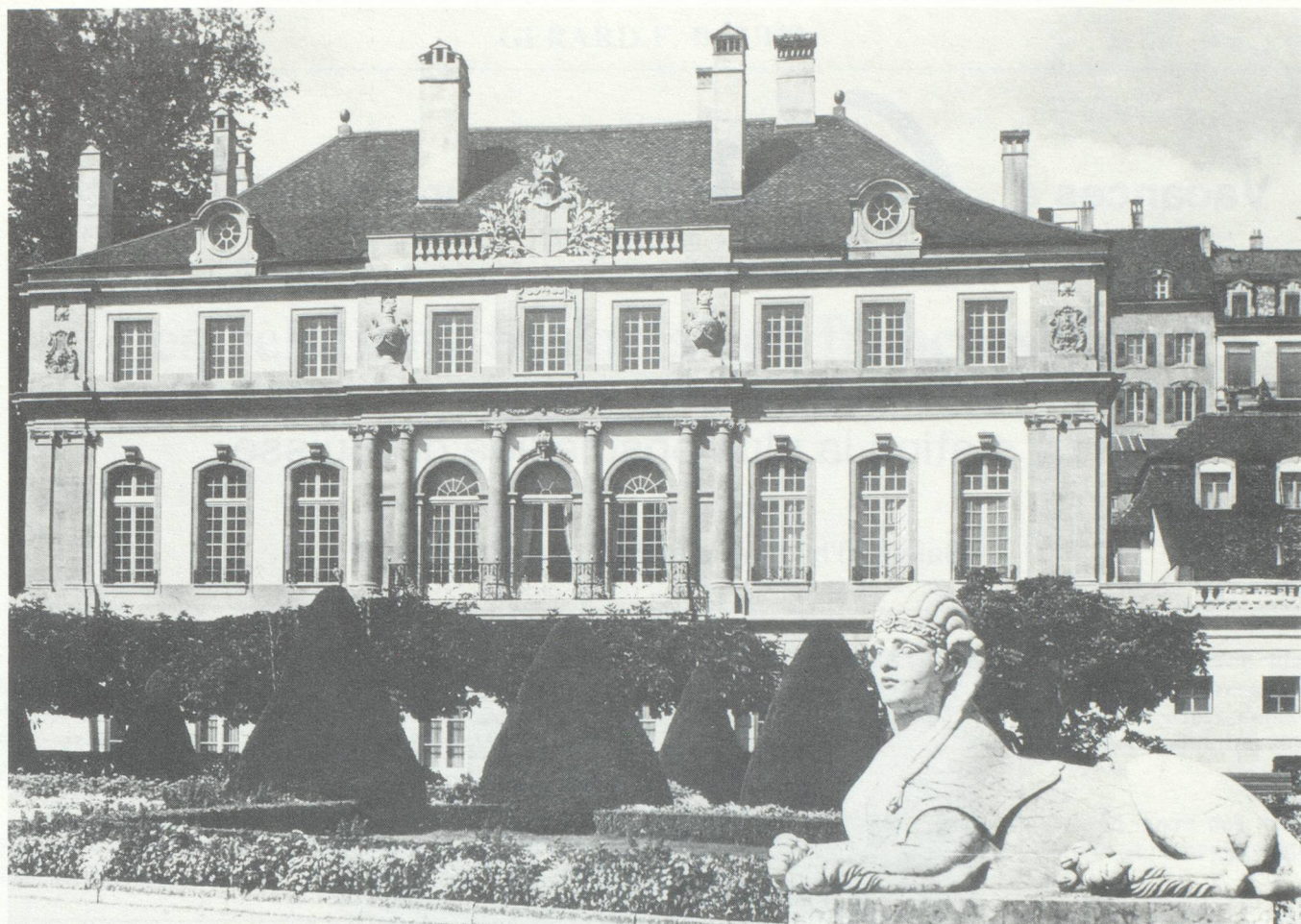
En 1806, le roi de Prusse céda Neuchâtel à Napoléon, semant ainsi la consternation dans la principauté. L'individualité et l'autonomie du pays furent toutefois sauvegardées par le fait que l'empereur n'annexa pas Neuchâtel à la France, mais en fit un fief donné à son chef d'état-major, le maréchal Berthier. Très occupé par ses nombreuses charges, le prince Alexandre ne trouva jamais l'occasion de faire visite à ses sujets; il sut exiger les revenus qui lui appartenaient sans bouleverser l'ordre établi, et servit de catalyseur pour la réalisation longtemps différée d'œuvres d'intérêt public: l'ouverture de routes modernes, la création d'une assurance des immeubles contre l'incendie et l'abolition du parcours du bétail. Cependant, le protectionnisme français toucha durement l'industrie des toiles peintes et l'horlogerie; la levée d'un bataillon valut aux Neuchâtelois plus de pertes que de gloire sur les champs de bataille de l'Europe.

Sous l'Empire, le premier président et régent fondateur de la Banque de France fut un Neuchâtelois: Jean-Frédéric de Perregaux (1744-1808), dont une fille épousa le maréchal Marmont, et dont un neveu, Alexandre-Charles de Perregaux, chef d'état-major de l'armée d'Afrique, fut mortellement blessé au siège de Constantine en 1837.

L'abdication de Napoléon entraîna la rétrocession de la principauté au roi de Prusse, en 1814, puis l'entrée de Neuchâtel dans la Confédération suisse. Après les écrivains français du XVIII^e siècle, attirés au chef-lieu par la Société typographique leur permettant de tourner la censure, vinrent les touristes romantiques, notamment Balzac qui rencontra Madame Hanska sur les quais de Neuchâtel.



Château, résidence des comtes de Neuchâtel, érigé entre le XII^e et le XV^e siècle. L'aile sud de l'édifice, en partie romane, conserve une remarquable façade. A l'intérieur, fragments de peinture du XV^e siècle, et blasons peints au XVII^e siècle.



Hôtel DuPeyrou, construit vers 1765-1767 sur les plans de l'architecte bernois Erasmus Ritter, pour Pierre-Alexandre DuPeyrou. Belle maison de maître de style Louis XVI construite sur deux niveaux.

La situation hybride de ce canton suisse, aussi principauté « prussienne », le rendit politiquement instable. Les « Trois Glorieuses » de juillet 1830, à Paris, eurent pour écho un soulèvement à Neuchâtel l'année suivante. L'annonce de la Révolution de février 1848 fut le détonateur qui provoqua, le 1^{er} mars, le renversement du régime monarchique neuchâtelois. Pour l'élaboration du code civil et de plusieurs lois, le conseiller d'État Alexis-Marie Piaget, né à Lyon en 1802, puis étudiant en droit à Paris, s'inspira de la législation française, tout en l'adaptant avec souplesse à la coutume régissant sa patrie.

C'est par le traité de Paris du 26 mai 1857 que le roi de Prusse renonça formellement à ses droits sur Neuchâtel. Une quinzaine d'années plus tard les Neuchâtelois, accueillaient, le plus fraternellement possible, les restes de l'armée Bourbaki repoussée vers la frontière par les troupes que l'ancien souverain avait lancées de Berlin à l'assaut du Second Empire.

Il serait faux d'imaginer les rapports entre Neuchâtel et la France sous le seul aspect dynastique, militaire ou diplomatique. De tout temps, il exista en profondeur des échanges humains, économiques ou culturels. L'horlogerie de Besançon n'a-t-elle pas pris un nouvel essor, à la fin du XVIII^e siècle, grâce aux artisans des montagnes neuchâteloises ? C'est d'une souche ancestrale issue de la Drôme qu'est né Philippe Suchard, dont le chocolat a fait le tour du monde. Formé à Paris par David, Léopold Robert s'est acquis une grande réputation de peintre romantique en Italie. Un ouvrage tout récent et une exposition rendent justice à cet artiste que la chute du Premier Empire empêcha de recevoir le prix de Rome.

Depuis le XIX^e siècle, nombreux sont les Neuchâtelois qui ont fait des études dans les hautes écoles françaises, qui ont marqué dans le monde des affaires ou tout simplement exercé leur profession avec un grand savoir-faire.

En dresser la liste formerait un catalogue imposant et toujours incomplet.

Bien souvent, on ignore que la France doit à Neuchâtel deux hommes remarquables, nés la même année 1887 à La Chaux-de-Fonds : Blaise-Cendrars et Le Corbusier. Sous le pseudonyme du premier se cachait Frédéric Sausser, légionnaire et poète marquant, d'une prodigieuse imagination ; ses talents ont été couronnés par le Grand Prix littéraire de la ville de Paris, en 1961. Quant à Le Corbusier, un Neuchâtelois de vieille souche nommé Charles-Édouard Jeanneret-Gris, il est devenu l'un des chefs de file de l'architecture moderne ; ses écrits novateurs n'ont pas fini de produire leurs effets.

Malgré l'énorme disproportion entre les deux pays, cet aperçu permet de constater que le terme d'échanges n'est pas un vain mot, puisque les rapports n'ont pas été dans le sens unique que l'on imaginerait volontiers.